

# COMMUNE DE CHAMPTERCIER

## DELIBERATION N° DE\_015\_2025

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 06 mai 2025

Nombre

de Conseillers en exercice 12

de Présents 10

de Votants 12

six mai deux mille vingt-cinq à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Antoine ARENA.

#### OBJET :

**Réhabilitation du terrain de tennis - demande de subvention DETR 2025**

Etaient présents : Antoine ARENA, Michel BARDET, Christine HAMOT, Jean-Marie MARTIN, Jean-Louis ROUSSELET, Marc GORSKI, Cyrille MEYNIER, Bruno VILLARON, Pierre TEULER, Christian GASSEND

Absents :

Excusés :

Procuration de : Bénédicte ESMIOL-PAUL représentée par Christine HAMOT, Kris HEYNDRICKX représenté par Antoine ARENA

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;

Christine HAMOT, a été désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il(elle) a acceptée.

NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 02/05/2025

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune que le terrain de tennis à côté du terrain multisports est vétuste et qu'il conviendrait de le réhabiliter.

La société Tennis du Midi a proposé un devis d'un montant de 35 629 € HT soit 45 754.80 € TTC.

Monsieur le Maire propose de solliciter des subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR 2025, selon le plan de financement suivant :

#### MONTANT DES TRAVAUX (H.T.) :

| Détail opérations                   | Dossier DETR 2025 (montant HT) |
|-------------------------------------|--------------------------------|
| Réhabilitation du terrain de tennis | 35 629,00 €                    |
| <b>TOTAL HT</b>                     | <b>35 629,00 €</b>             |

#### FINANCEMENT :

|                   |         |                    |
|-------------------|---------|--------------------|
| DETR 2025         | Montant | 21 377,40 €        |
|                   | Taux    | 60%                |
| AUTOFINANCEMENT   | Montant | 14 251,60 €        |
|                   | Taux    | 40%                |
| <b>TOTAL H.T.</b> |         | <b>35 629,00 €</b> |

Date de transmission de l'acte: 07/05/2025

Date de reception de l'AR: 07/05/2025

004-210400479-DE\_015\_2025-DE

A G E D I

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- Décide de solliciter une subvention au titre de la DETR 2025 pour un montant de 21 377.40 €.
- Charge Monsieur le Maire de signer toutes les pièces relatives à cette décision.

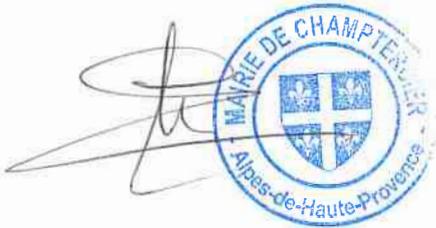
**POUR : 12**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

Fait et délibéré les jours, mois an que dessus  
Le Maire  
Antoine ARENA

Secrétaire de séance  
Christine HAMOT



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hamot', is written over a faint, circular official stamp.

Date de transmission de l'acte: 07/05/2025  
Date de reception de l'AR: 07/05/2025  
004-210400479-DE\_015\_2025-DE  
A G E D I